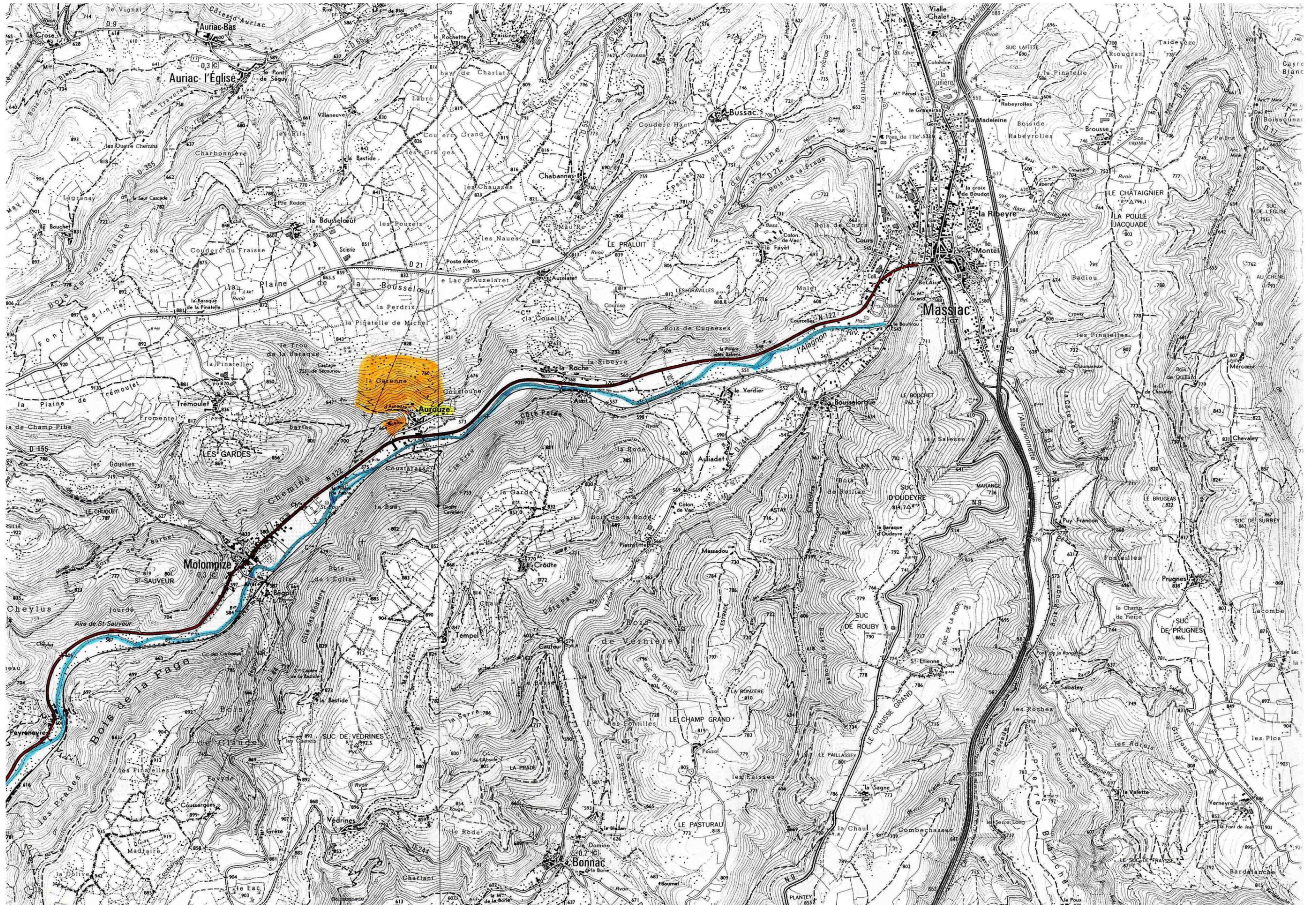
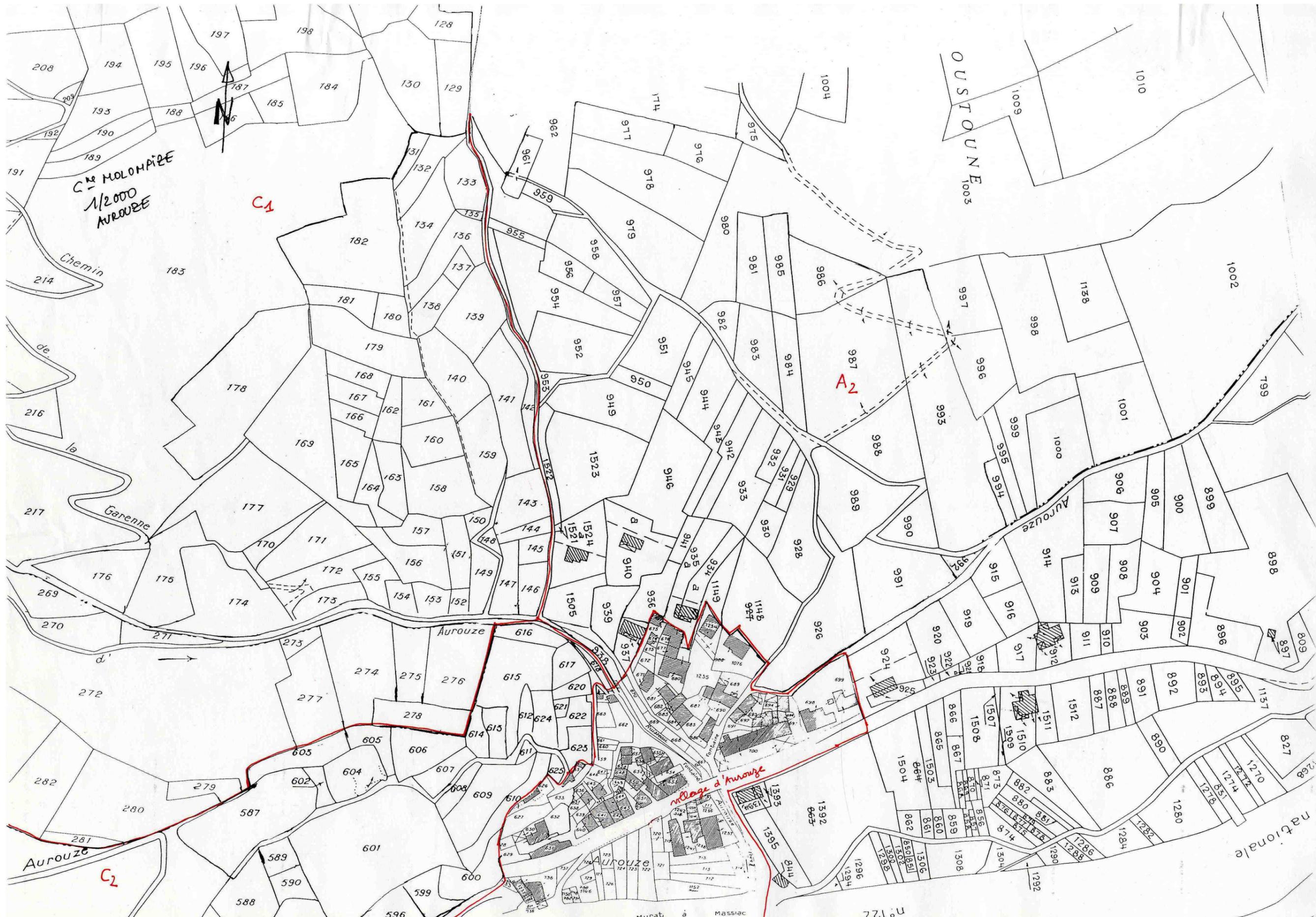


Arouze
Aurosa







C^{te} MOLOMPIÈRE
1/2000
AUROUZE

C₁

A₂

C₂

village d'Aurouze

OUSTOUNE
1003

nationale

Murat à Massiac

n° 122

*Inventaire
patrimoine*

Exploration des côtes d'Aurouze-ouest.

1 - Escalier encastré

2 - *Traversa*

2bis - cabane couverte de tuiles

3 - Châtaignier vigoureux en bordure de chemin.

4 - *Rasat-tranchada* construit d'un seul côté.

5 - Escalier et cerisier. Sur le même mur on retrouve d'autres escaliers.

6 - Grande cabane construite dans un mur, en ruine. Des restes de tuiles rouges.

6bis - cabane en ruine, plus de toit.

7 - *Grosse tranchada* : = ruisseau?

8 - Petite *tranchada* construite au beau milieu d'un *palhàs*.

9 - *Grosse tranchada* très semblable à celle bordant le chemin de Chalet à Vial-Chalet. 1m à 1,2m de large et à peu près 1m de hauteur, assez régulièrement. Il est intéressant de noter que l'orientation exacte de ce canal est plein sud.

10 - Cabane trou dans le mur. En ruines. Capacité : environ 5 personnes, avec possibilité de se tenir debout. l164, h150, p200.

11 - *Grosse tranchada* dont la construction contourne un vieux chêne (qui est donc antérieur à l'exutoire).

12 - Autre *tranchada*

13 - Ancienne cabane construite dans un mur puis reconstruite par un amateur de façon très naïve.

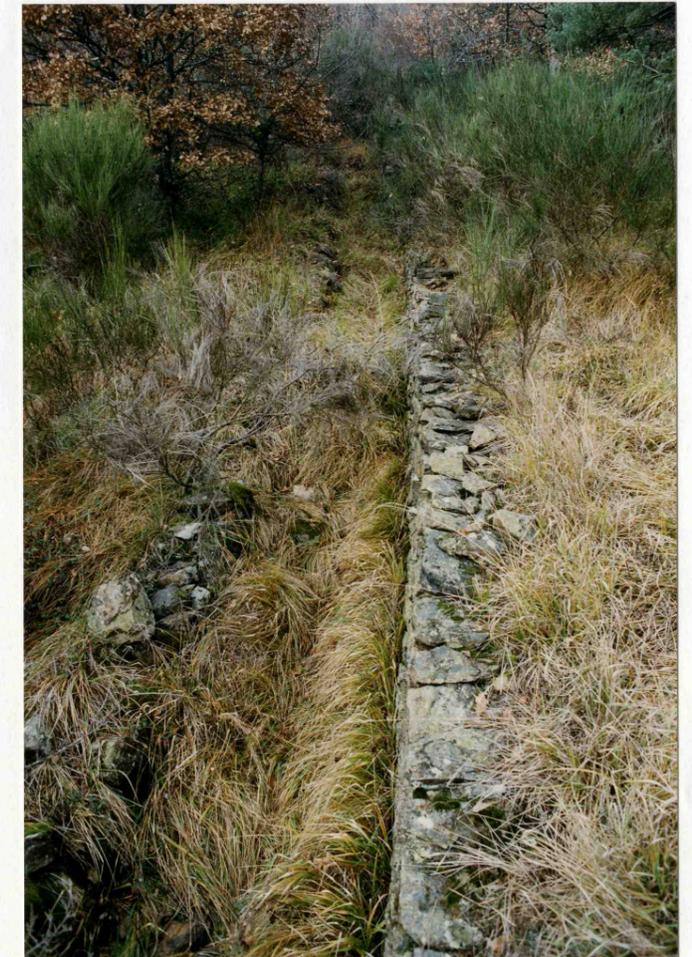
14 - Cabane construite sur un *palhàs* en utilisant un mur de soutènement comme fondation à l'arrière. Ce mur est d'ailleurs celui d'une *tranchada* amenant l'eau se déverser dans un *rasat* se trouvant à quelques mètres de là. La cabane est en ruine. A proximité, présence d'un poirier ou d'un pommier.

15 - Irrigation possible à partir du *rasat*. Aujourd'hui, nous voyons un chemin commençant à côté du *rasat* et qui se dirige vers un *palhàs* en aval. La pente y est douce d'un bout à l'autre, ce qui rend l'hypothèse tout à fait plausible. A moins que ce ne soit le travail des cervidés.

16 - Cabane couverte en tuiles, plantes et arbustes à proximité (lilas).



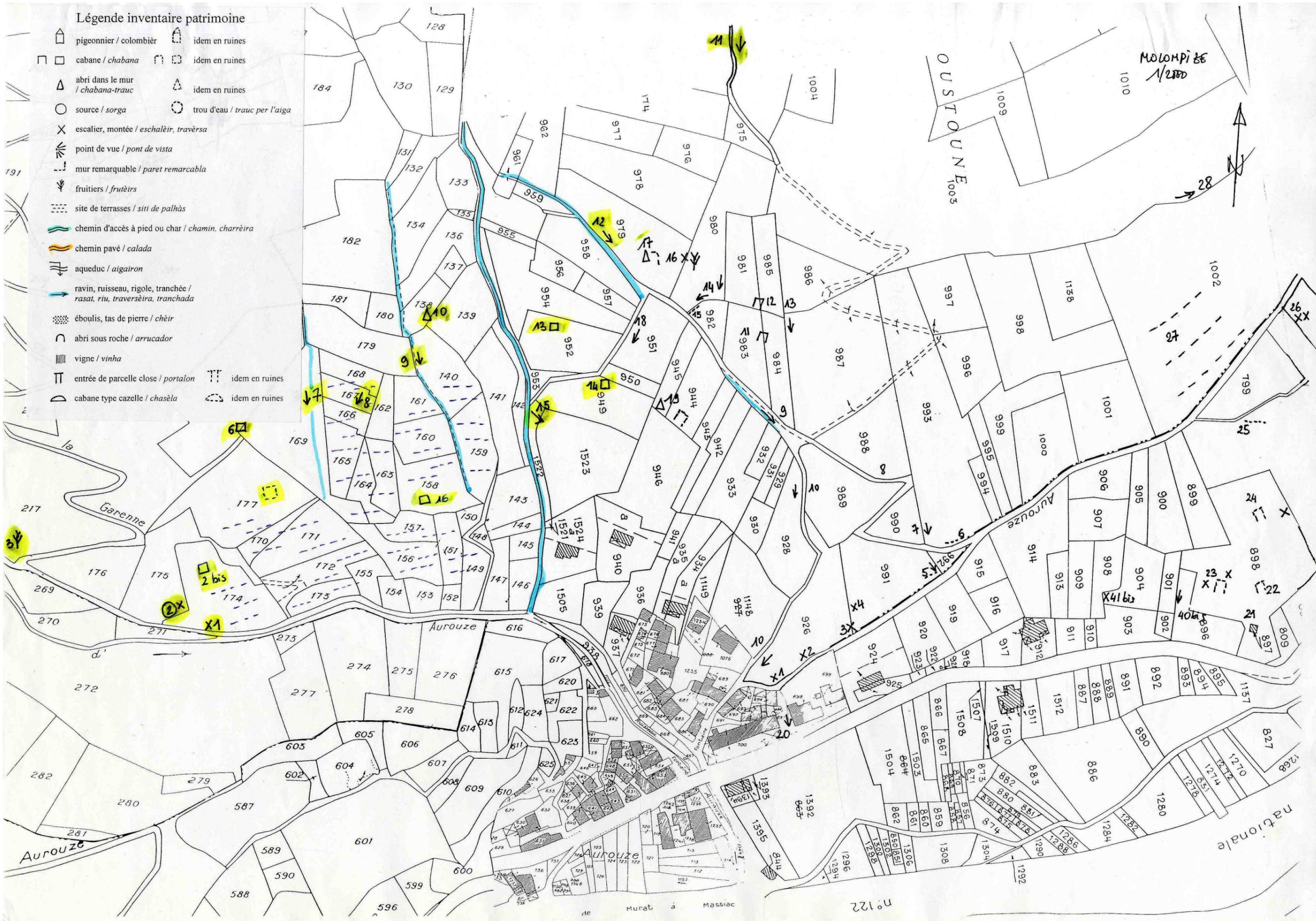
⑧



⑨

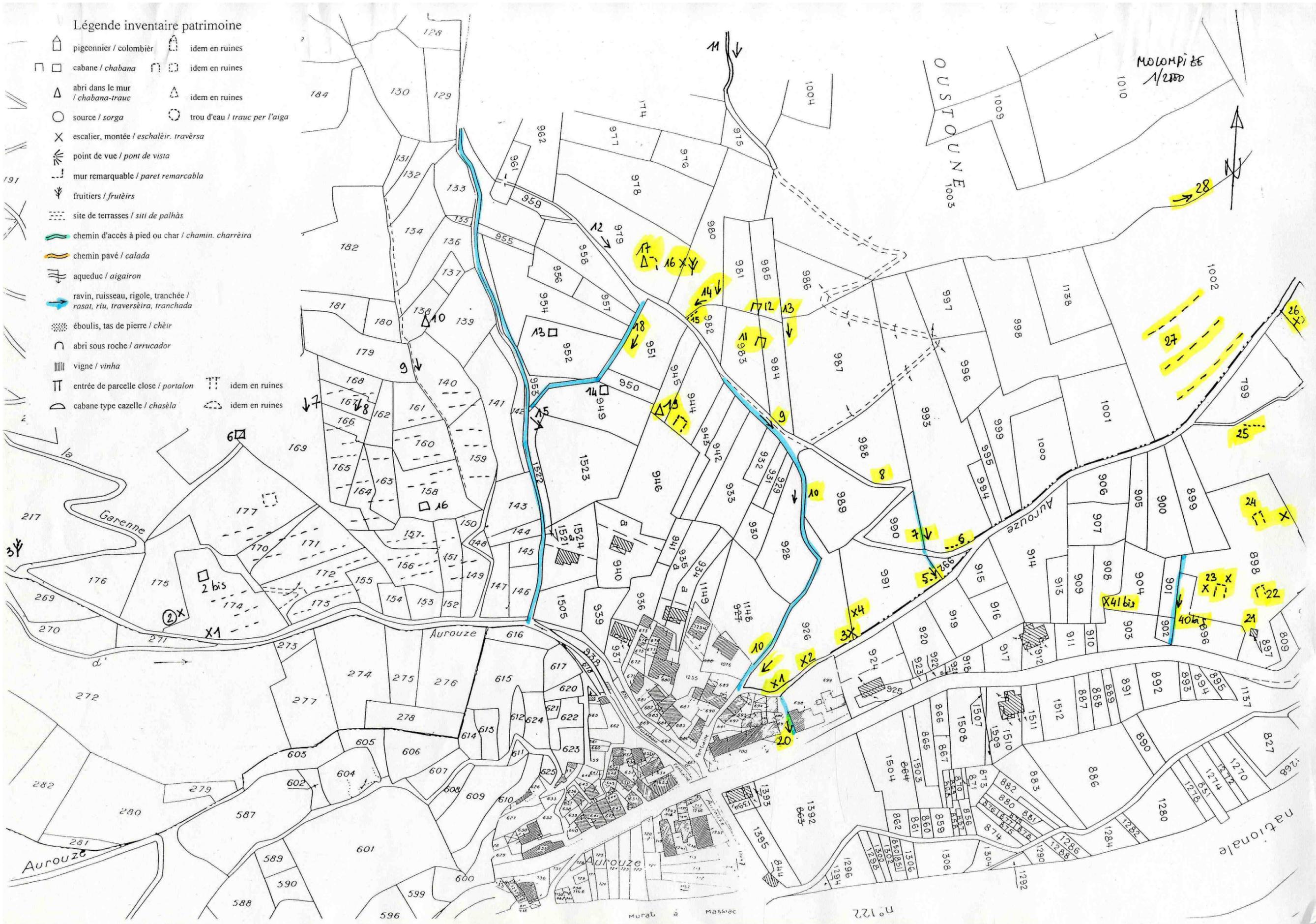
Légende inventaire patrimoine

-  pigeonnier / colombier
-  cabane / chabana
-  abri dans le mur / chabana-trauc
-  source / sorga
-  escalier, montée / eschalèir, traversa
-  point de vue / pont de vista
-  mur remarquable / paret remarquabla
-  fruitiers / frutèirs
-  site de terrasses / siti de palhàs
-  chemin d'accès à pied ou char / chamin, charrèira
-  chemin pavé / calada
-  aqueduc / aigairon
-  ravin, ruisseau, rigole, tranchée / rasat, riu, traversèira, tranchada
-  éboulis, tas de pierre / chèir
-  abri sous roche / arrucador
-  vigne / vinha
-  entrée de parcelle close / portalon
-  cabane type cazelle / chasèla
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines
-  idem en ruines



Légende inventaire patrimoine

-  pigeonnier / colombier
-  idem en ruines
-  cabane / chabana
-  idem en ruines
-  abri dans le mur / chabana-trauc
-  idem en ruines
-  source / sorga
-  trou d'eau / trauc per l'aiga
-  escalier, montée / eschalèir, tràvèrsa
-  point de vue / pont de vista
-  mur remarquable / paret remarquabla
-  fruitiers / fruitèirs
-  site de terrasses / siti de palhàs
-  chemin d'accès à pied ou char / chamin, charrèira
-  chemin pavé / calada
-  aqueduc / aigairon
-  ravin, ruisseau, rigole, tranchée / rasat, riu, tràversèira, tràncada
-  éboulis, tas de pierre / chèir
-  abri sous roche / arrucador
-  vigne / vinha
-  entrée de parcelle close / portalon
-  idem en ruines
-  cabane type cazelle / chasèla
-  idem en ruines



MOLOMPIÈE
1/2000

OUSTOUNE
1003

nationale

n°122

Murat à Massac

Exploration des côtes d'Aurouze-est

- 1 - Escalier encastré à la sortie du village d'Aurouze, sur le chemin d'Auzelaret.
- 2 - Longue *traversa* étroite à partir du chemin, vers l'ouest, pour aller sur la zone de *palhàs* qui se trouve au-dessus et que l'on devine par la vision de beaux murs en gneiss, bien appareillés. La *traversa* est creusée dans la roche et ne laisse apparaître aucun signe de construction pour la soutenir.
En continuant sur le chemin vers Auzelaret, talus amont : cognassier portant encore un coing que nous avons ramassé pour le faire identifier.
- 3 - Autre *traversa* de même genre : orientation, conditions, étroite, 8 à 10 m de long. Ici on remarque un soutènement fait en pierres sèches, sur le rocher.
- 4 - Autre *traversa* présentant les mêmes caractéristiques que les deux précédentes.
- 5 - Mur en pierres sèches, construit en travers de ce qui pourrait être une *tranchada* (et c'en est une, nous le serons ensuite). Il se trouve à l'endroit où le conduit débouche sur le chemin.
- 6 - Chemin partant vers l'ouest, à partir du chemin principal que nous empruntons. Le départ est soutenu par un mur bien appareillé, ce qui est le cas des murs amont et aval.
- 7 - *Tranchada* et possibilité d'évacuation d'eau par un système de *traversas*...A gratter les feuilles et la terre pour y voir un peu plus clair. Si tel est le cas, l'eau se dirige alors dans la *tranchada* décrite précédemment, barrée d'un mur de soutènement de la terre et frein pour le débit d'eau (point 5).
- 8 - Chemin encaissé fait d'une succession de virages en coude. Collecte l'eau semble-t-il jusqu'au point 7, qui ensuite prend le relais. Chemin accessible à pieds ou avec un animal non attelé.
- 9 - Chemin de genre *charrèira*, longé en contrebas par un large canal de collecte de l'eau. Dans le même style qu'entre Vialle-Chalet et Chalet. En relation avec 10.
- 10 - Chemin-*tranchada* qui descend directement au village d'Aurouze.
- 11 - Cabane construite dans la masse du mur. Présence de poutre en bois mais non de tuile canal. Creusé dans la roche sur un des côté et dans sa profondeur.
- 12 - Cabane en pierres. Dans la masse du mur, mais avec le seul pan de toit dépassant du mur, orienté vers le sud. Pas de trace de charpente ni de tuiles. p150, l130, h(arrière)180

et (avant) 100. Cette cabane se trouve à l'aplomb de la 11, selon un mur qui sépare deux parcelles. La 11 à l'est de ce mur et la 12 à l'ouest : une pour chaque parcelle.

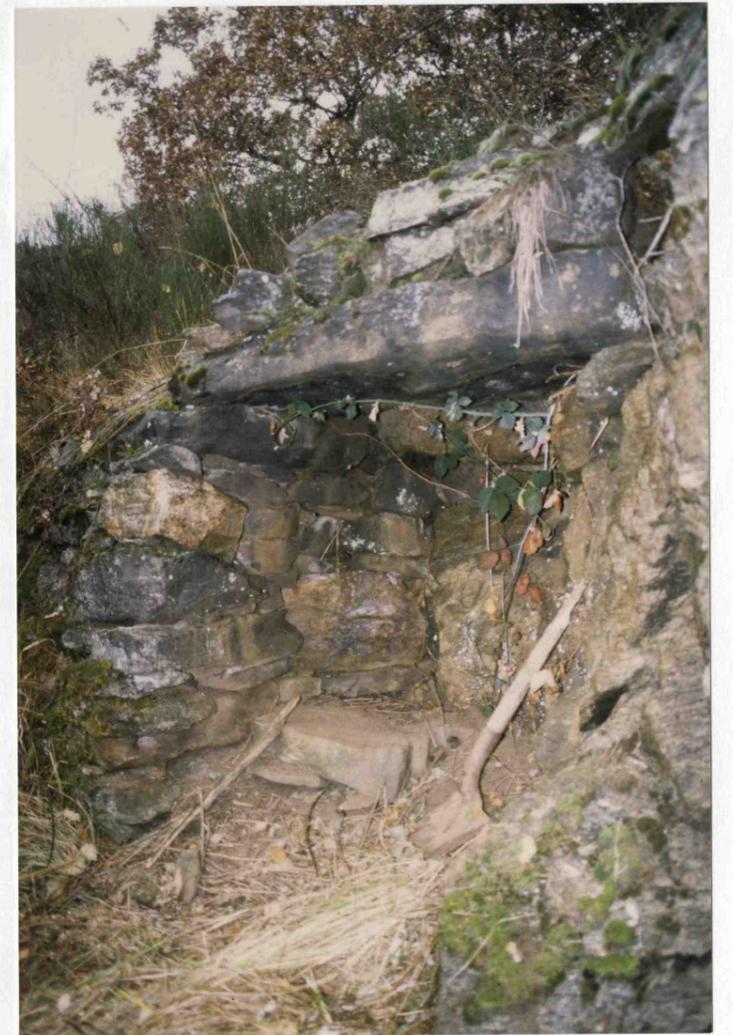
- 13 - On retrouve la *tranchada* qui est à droite, en montant, de la limite des parcelles 984 et 985. Elle retombe dans la *tranchada* que l'on retrouve en 10.
- 14 - Autre *tranchada*, construite à certains endroits, des deux côtés, faisant un arrondi. Elle s'écoule vers le chemin 9, et donc dans la *tranchada* qui le borde.
- 15 - Arrivée de la *tranchada* 14 sur le chemin 9 avec une belle construction de pierre pour la maintenir.
- 16 - Escalier encastré tout humble. Faible largeur. 5 marches de 30 cm de large. A proximité, quantité de fruitiers : cerisiers, pommiers, poiriers. Des *paisselhs* abandonnés. Très belle vue du château, surplombant la cour en particulier. Toute cette zone est faite de *palhàs* très étroits : de 2 à 3 m de profondeur (pente forte).
- 17 - Abri pour homme construit entre un mur et un rocher creusé. Couvert d'une grosse dalle de gneiss. Petit *sitador*, échelas et pelle. h100, l100, p70. L'arrière est arrondi, comme la partie droite qui est creusée dans la roche. Sous cette cabane, petit escalier encastré.
- 18 - Bel exemple de *tranchada* construite avec un mur de pierres sèches sur la gauche en montant. Un angle entre un *palhàs* et cette *tranchada* est particulièrement remarquable par sa qualité. Remarquons également, en contrebas, le décalage de la pierre d'angle du mur séparant *palhàs* et *tranchada* : environ 50 cm de décalage, peut-être pour laisser passer l'eau dirigée par une *traversèira* creusée en haut de la terrasse. Présence d'une chute construite en pierres sèches, de 50 cm de haut. Le début de cette *tranchada* forme un entonnoir et fait ensuite en moyenne 1,50 m de large. 10 m en aval, arrivée d'un mur venant de l'est jusqu'à cette *tranchada* : il a certainement le rôle de conducteur de l'eau de pluie jusqu'au collecteur central.
Remarque : jonction ici, avec le site d'Aurouze-ouest.
- 19 - Deux cabanes :
 - cabane trou dans la masse du mur, qui lui est en fort mauvais état. Elle est couverte par deux immenses dalles de basalte. Deux autres pierres en basalte, verticales, servent de pilier dans l'ouverture. Une placée à droite et l'autre à gauche de l'entrée, elles font toute la hauteur. Le tout fait étrangement penser à un dolmen : construction assez similaire. Le reste est tout de même construit par un empilage de petites pierres. l70(intérieur), l130(extérieur), p100, h100. Dimensions dalles : l150, 20-30 cm épaisseur, p70-80.
 - autre cabane, de facture habituelle, en pierres sèches (mélange gneiss et basalte). Elle est adossée à un mur de *palhàs* et non dans sa masse. Pas de trace de tuiles canal ni même de charpente. On ne voit même plus le pan du toit, qui est souvent donné par les deux murs latéraux.



Le rocher sur lequel s'appuie la cabane semble avoir été exploité pour extraire des pierres nécessaires à la construction des murs des palhàs et de la cabane.



17



20 - *Tranchada* qui débouche à la sortie du village, vers LaRoche, qui passe sous la route pour aller vers ce qui est aujourd'hui l'emplacement des serres.

21 - Cabane construite en dehors d'autre maçonnerie. Toit à deux pans. Petit *fenestron* vers le sud que l'on ne peut fermer et autre ouverture vers le nord pouvant se combler à l'aide d'un volet. Toiture écroulée. Ouverture de la porte bordée de poutres en bois. l400, p400. Un seul étage et pas de fenil ou pigeonnier.

22 - Cabane trou construite dans la masse du mur. Pas de constructions apparentes pour la couverture. l150, p180, h150(ouverture).

Remarque : nous sommes ici sur un promontoire rocheux. A faible altitude par rapport au précédent site, les murs sont déjà construits en basalte.

23 - Cabane de même genre que la 22. Présence poutre bois et tuiles canal.

Près de cette cabane, un escalier encastré. Sur le mur du *palhàs* supérieur on retrouve un autre escalier plus visible. h125, marches de 15 d'épaisseur et de 40 de large.

24 - Cabane dans la masse du mur. Très particulière car il y a encore la charpente sommaire, formée de quelques poutres placées dans le sens du mur de soutènement, qui soutient non plus des tuiles canal, mais des lauzes de basaltes, tout à fait semblable à celles que l'on peut trouver dans la zone de montagne du Cantal. Utilisation de bois dans la maçonnerie des murs également. l100, h125, p150. Presque en ruine, si on veut la sauver, il est temps d'intervenir.

- En descendant légèrement vers l'est, escalier volant en basalte.

25 - Petit *palhàs* d'environ 1m de large. Idem à celui de Molompize ou de LaRoche.

26 - Deux escaliers volants, dont un avec de gros matériaux et l'autre avec des pierres plus légères. (chemin en allant vers le château d'eau).

27 - Les *palhàs* qui viennent ensuite, au-dessus, sont des *palhàs* ne changeant guère le degré de la pente (environ 50%). Les murs ne font qu'environ 50-100 cm de haut et il n'y en a que tous les 15-20 m. L'exposition est entre sud-ouest et sud.

- châtaignier, poirier dans cette zone, sont très clairsemés.

28 - *Tranchada* non bâtie retombant sur la *charrèira* qui va d'Aurouze à Auzelaret. Semble faire également, la limite supérieur de la parcelle 1002. L'eau est ainsi dirigée vers les talwegs non cultivés, comme dans ce cas, où le *rasat* arrive vers LaRoche.

29- *Tranchada* bâtie des deux côtés, l70. Grand intérêt, car un escalier fait de blocs de basalte descend dans le canal (fonction d'accessibilité de la *tranchada*).

- En amont, présence d'une cabane fort ruinée. Présence de poutres en bois, mais d'aucune autre couverture.

30 - Cabane trou intégrée dans la masse du mur. Couverture, ici aussi, assez exceptionnelle. Lauzes de basalte, larges, mais peu épaisses (entre dalles et lauzes). Dans une région où l'on trouve une forte concentration de basalte, cette cabane est construite de gros blocs de gneiss. h120, l75, p100. La couverture dépasse ici largement le niveau du mur de soutènement (différent de l'habitude).

31 - *Tranchada* de même gabarit que la précédente. Jouxte le coude le plus amont de ce chemin, vers Auzelaret. L'élargissement du chemin l'a légèrement bouleversée. L'eau s'en va ensuite sur une serre, phénomène déjà remarqué.

32 - Deux sites de parcelles intéressant :

- parcelles 1015.

- parcelles 773, 774, 775 ; faciles à cultiver, abritées du vent nord, orientation sud.

33 - *Tranchada* visible pendant 20 m, d'environ 1m de large et qui retourne ensuite dans la *tranchada* 26. Tout cela tombe près du château d'eau signalé.

34 - *Tranchada* bâtie d'un côté.

35 - *Lavador* : 150-500. *Bachassa* : 80-400. De chaque côté du chemin. Sur la parcelle qu'il y a juste au-dessus: 1 pommier, 1 noyer et 1 poirier.

36 - Dans la parcelle 5, malgré l'altitude (760m), abondance de noyers, de pommiers, de poiriers et de cerisiers. Ceci du fait que le sol est certainement plus profond.

37 - Alignement de poiriers le long d'un mur, à 740 m d'altitude.

38 - *Tranchada* dans le bois de chênes. Environ 70 cm de large. Des petits *palhàs* très étroits, environ 2 à 3 pieds de vigne.

39 - *rasat* non bâti (ruisseau).

40bis - *tranchada*

41bis - escalier



18

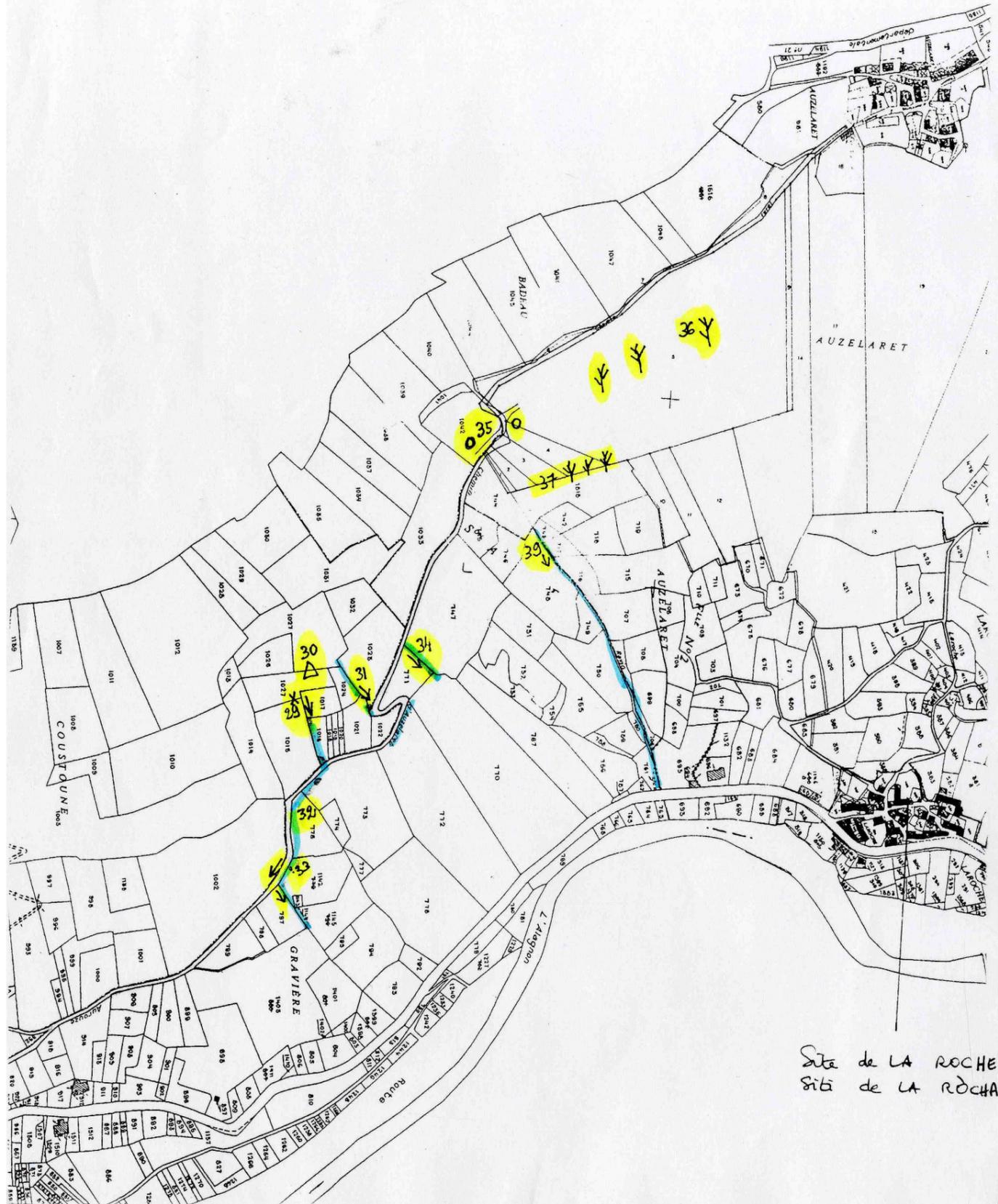


30



29

Approche paysagère





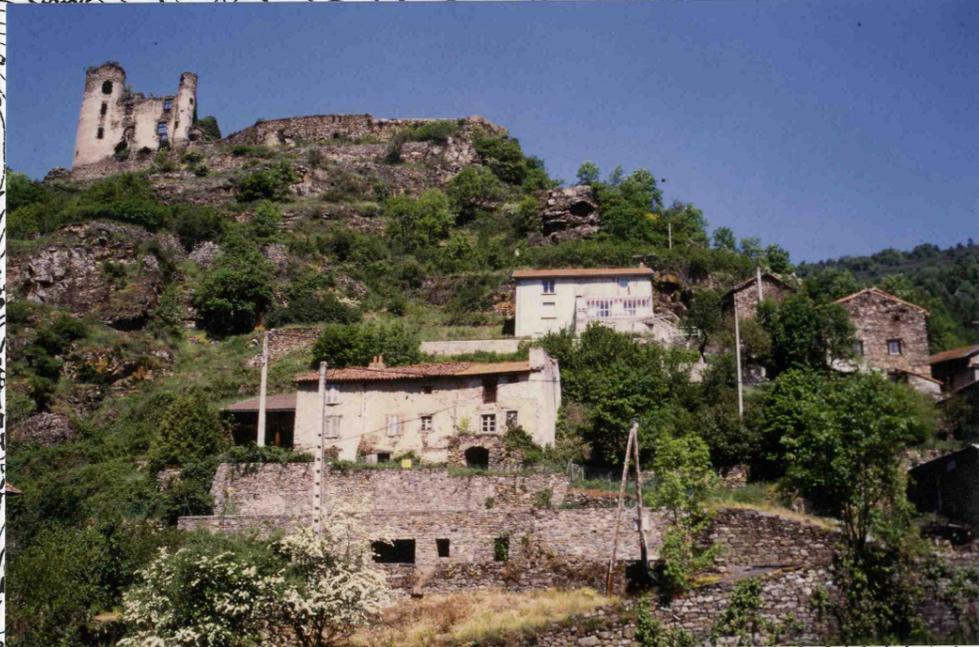
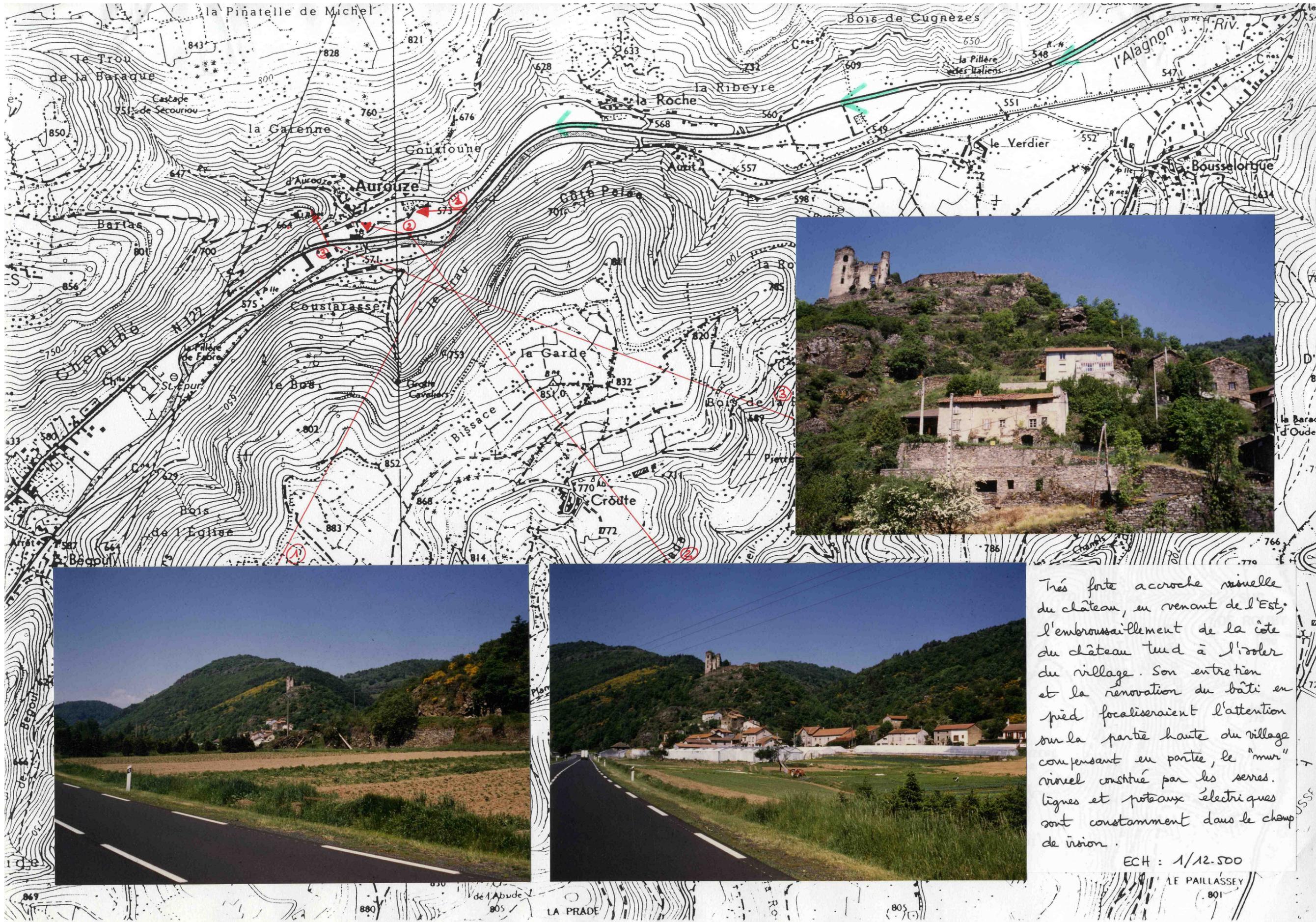
panorama depuis la tour du château d'Aurouze, en direction du Nord : les pré-bois masquent progressivement toute trace d'activités humaines sur cette côte cultivée en palhàs, excepté en amont où les troupeaux de moutons pacagent encore, grâce à l'éclaircissage...

direction Ouest



direction Est-Nord Est : cultures maraîchères

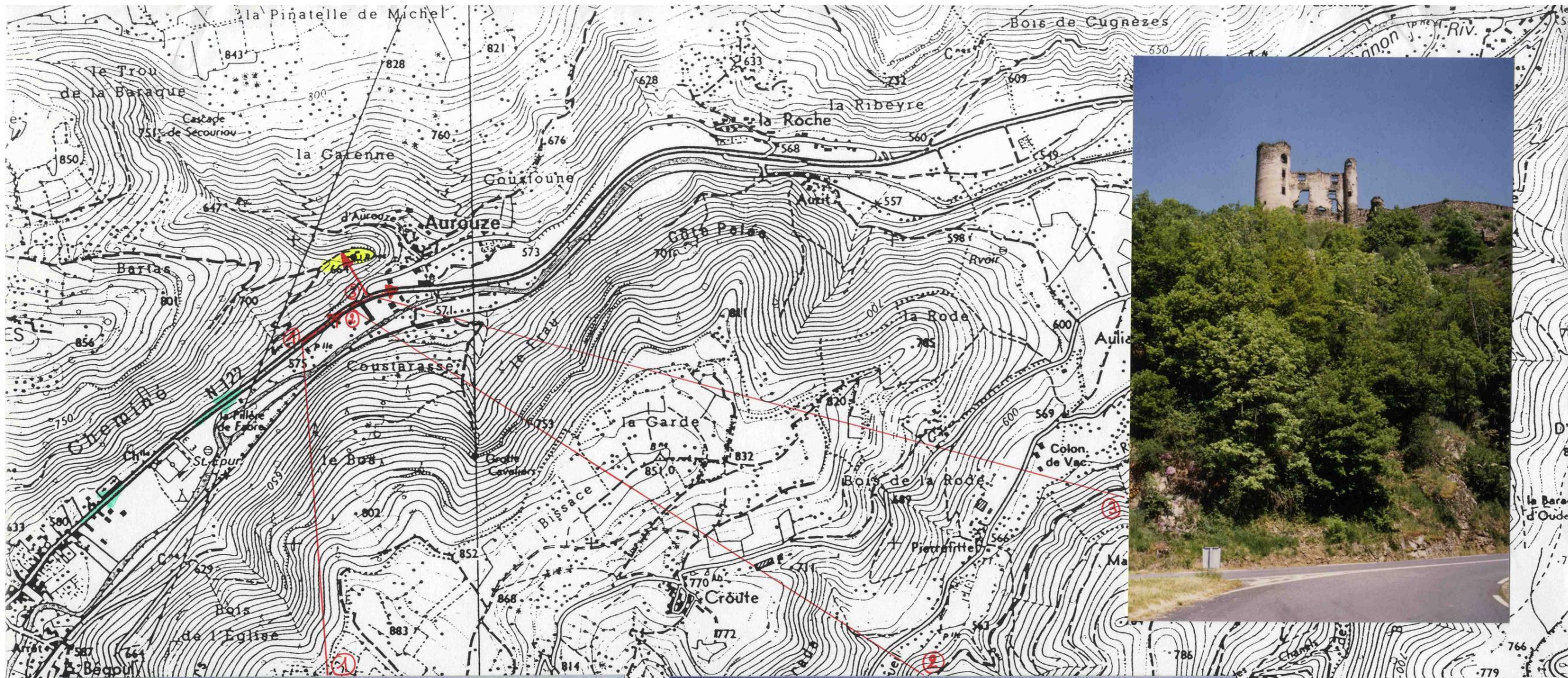




Très forte accroche visuelle
 du château, en venant de l'Est;
 l'embroussaillage de la côte
 du château tend à l'isoler
 du village. Son entretien
 et la rénovation du bâti en
 pied focaliseraient l'attention
 sur la partie haute du village
 compensant en partie, le "mur"
 visuel constitué par les serres,
 lignes et poteaux électriques
 sont constamment dans le champ
 de vision.

ECH : 1/12.500

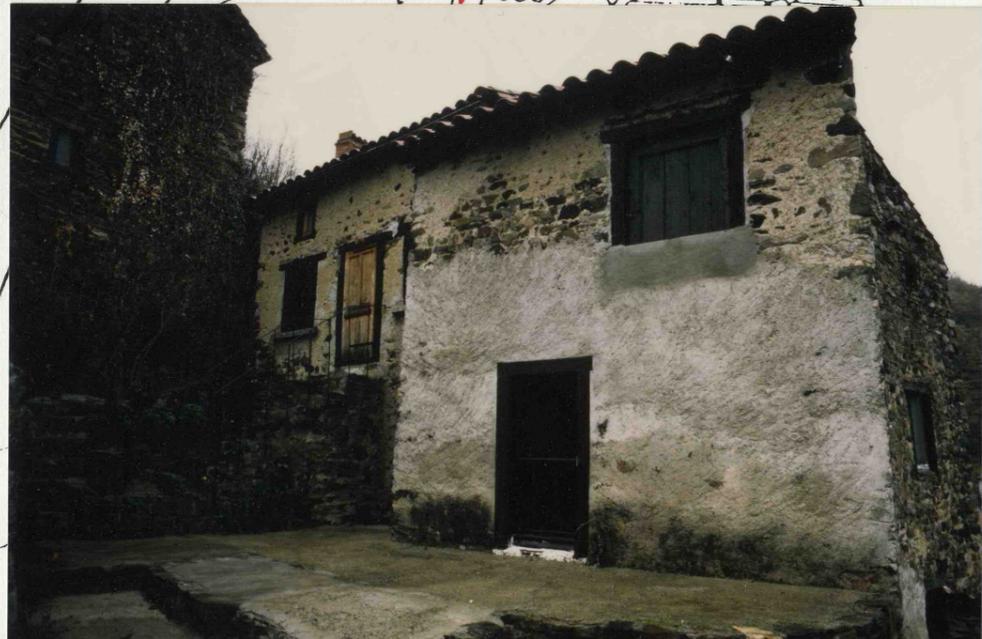
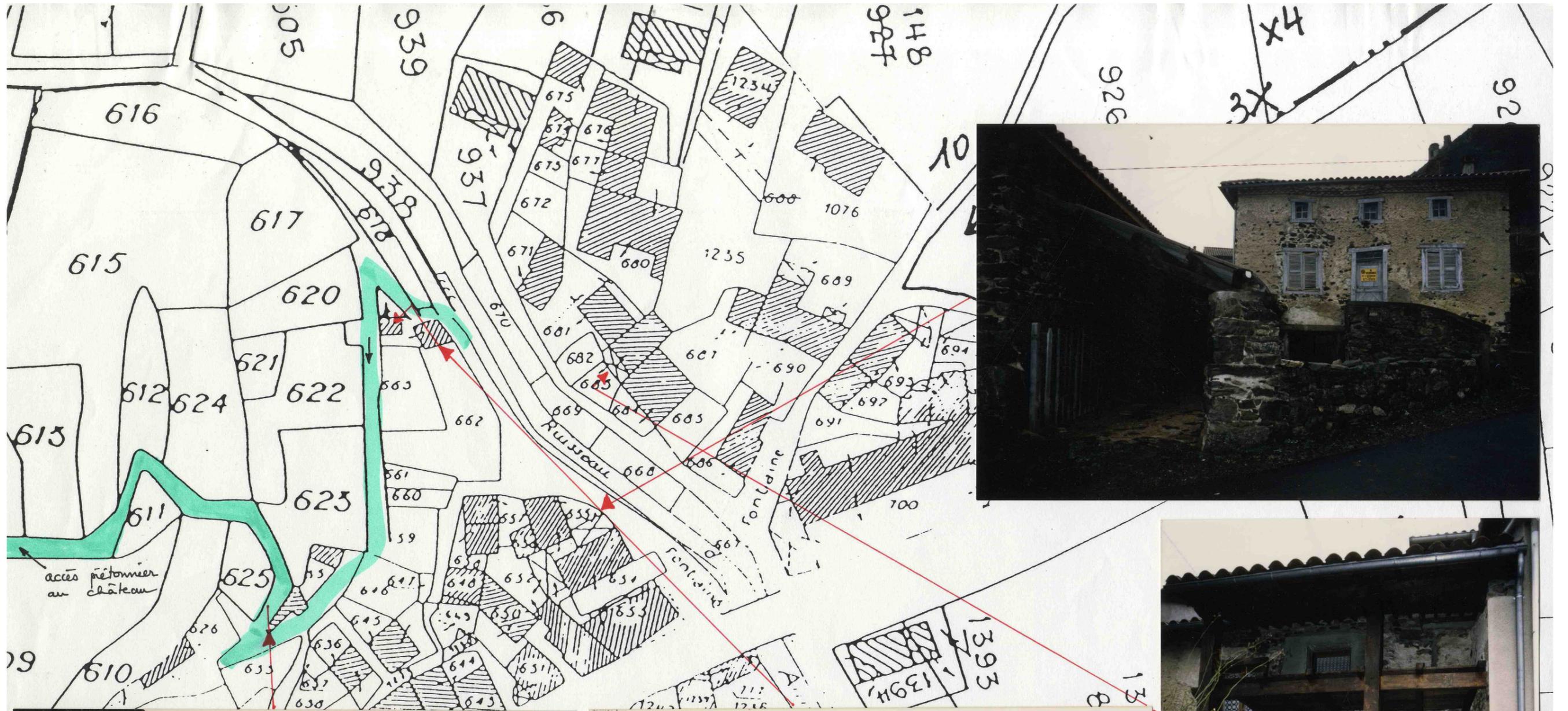
LE PAILLASSEY
 801



Accroche visuelle quasi-nulle du château, en venant de l'ouest, sauf au pied, quand on s'est engagé sur le délaissé qui mène au village. L'embroussalement tend à masquer le château et la multitude de palhas situés au pied. Depuis l'intersection du chemin aménagé pour monter au château depuis la RN122, on ne le voit pas.

EC# : 1/12500

*Le bâti
lo bastit*



Aménagements

zone à débroussailler
ou y relever le couvert
arboré pour la vision
vue du château.



arbres à couper
pour dégager vision
du château en face

seuil de couverture
botanique
+ info historique
/ château

maisons à
retravailler

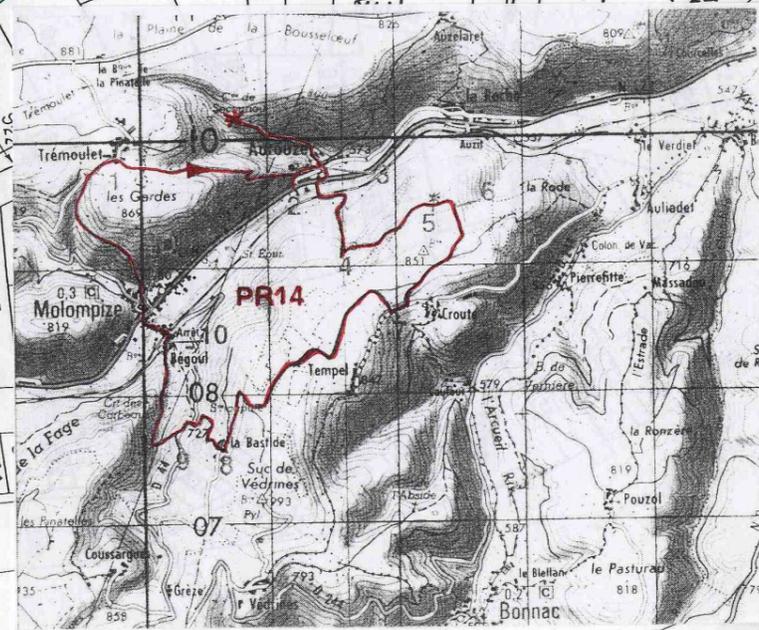
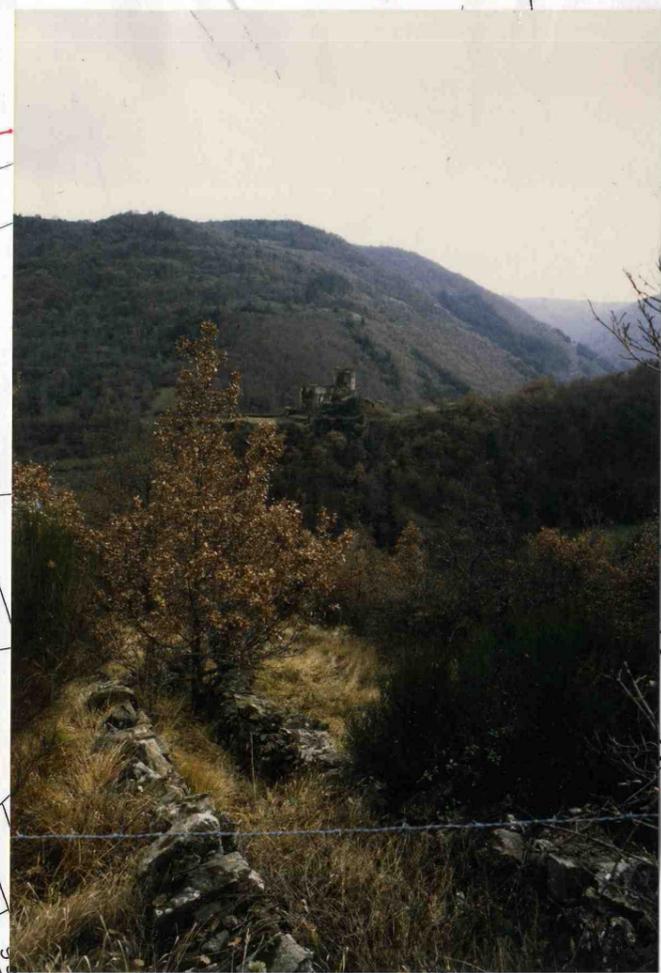
zone à maintenir
débroussaillée pour
améliorer la vision du château
vue de la route N122

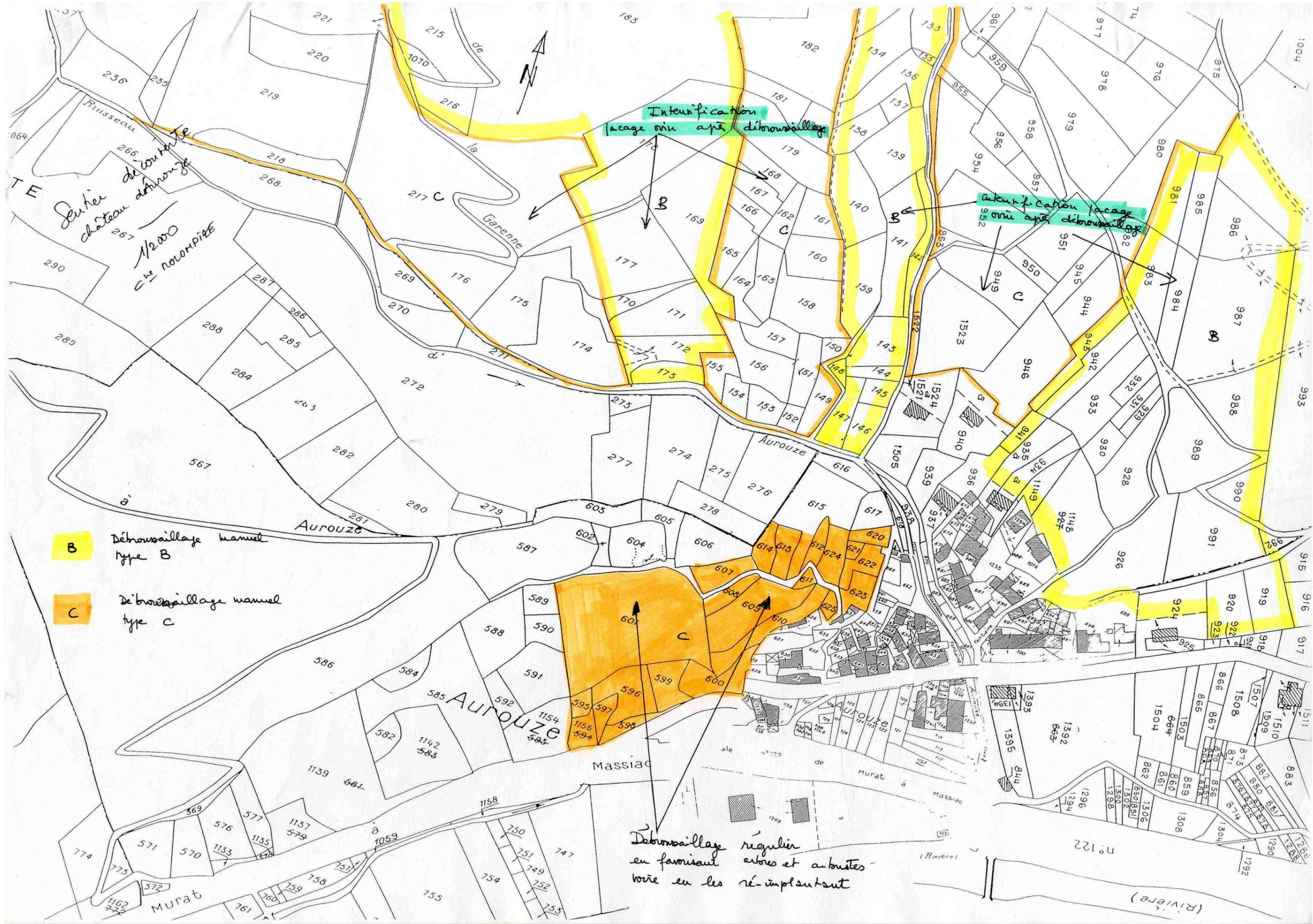
"moblier" urbain

voie à réhabiliter

de fleurissement?







Ruisseau
 Le
 Garenne
 Le
 de
 1/2000
 C.M. NOUVEAU

Intensification
 (usage ou après débroussaillage)

Intensification (usage
 ou après débroussaillage)

B Débroussaillage manuel
 type B

C Débroussaillage manuel
 type C

Débroussaillage régulier
 en favorisant arbres et arbustes
 voire en les ré-implantant

N° 122

(Rivière)

Aurouze

Aurouze

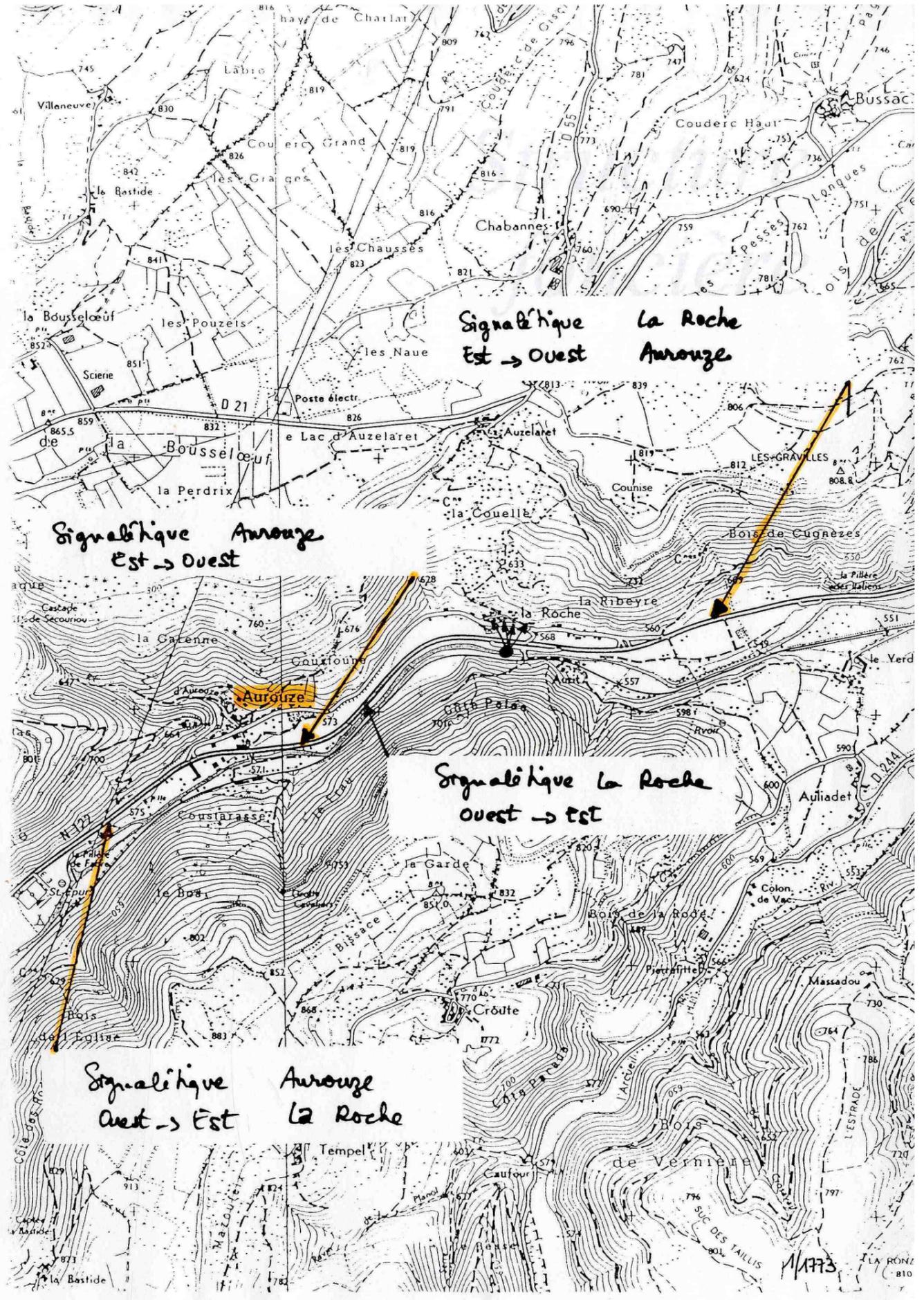
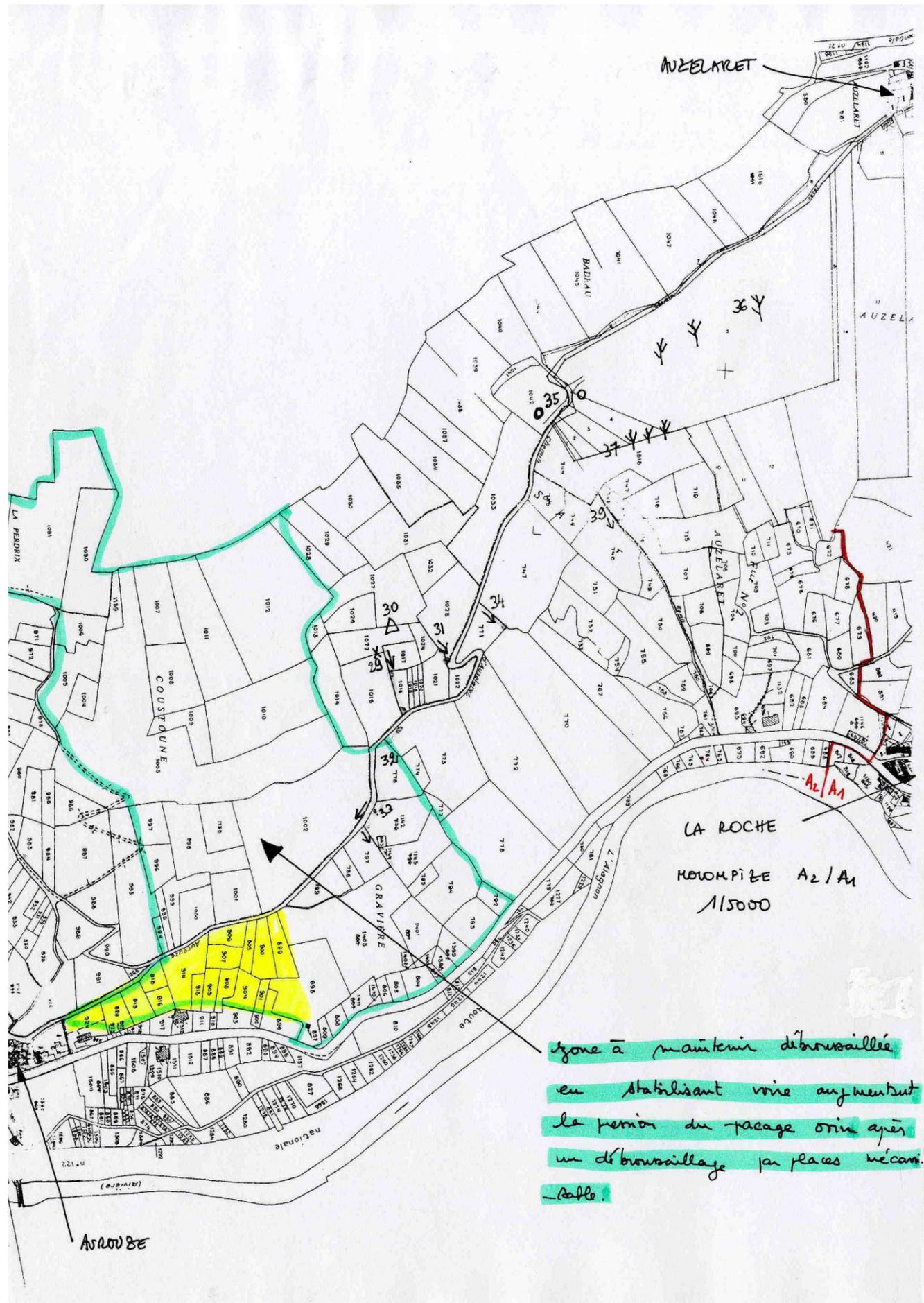
Aurouze

Massiac

de Murat à Massiac

Murat

(Rivière)





Contraintes



MOLOMPIZE
Aurouze

MOLOMPIZE - 127

Monument classé parmi les monuments historiques :
- La chapelle de Vincclair (CL. MH. le 8 août 1921). Voir également les communes de CHARMENSAC et BONNAC.

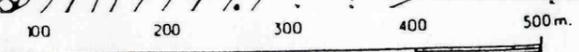
Monument inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :
- Le chœur de l'église (INV. MH. le 8 mai 1926)
- Les ruines du château d'Aurouze, figurant au cadastre section C sous le n°604 d'une contenance de 9a 25ca (INV. MH. le 19 décembre 1972)

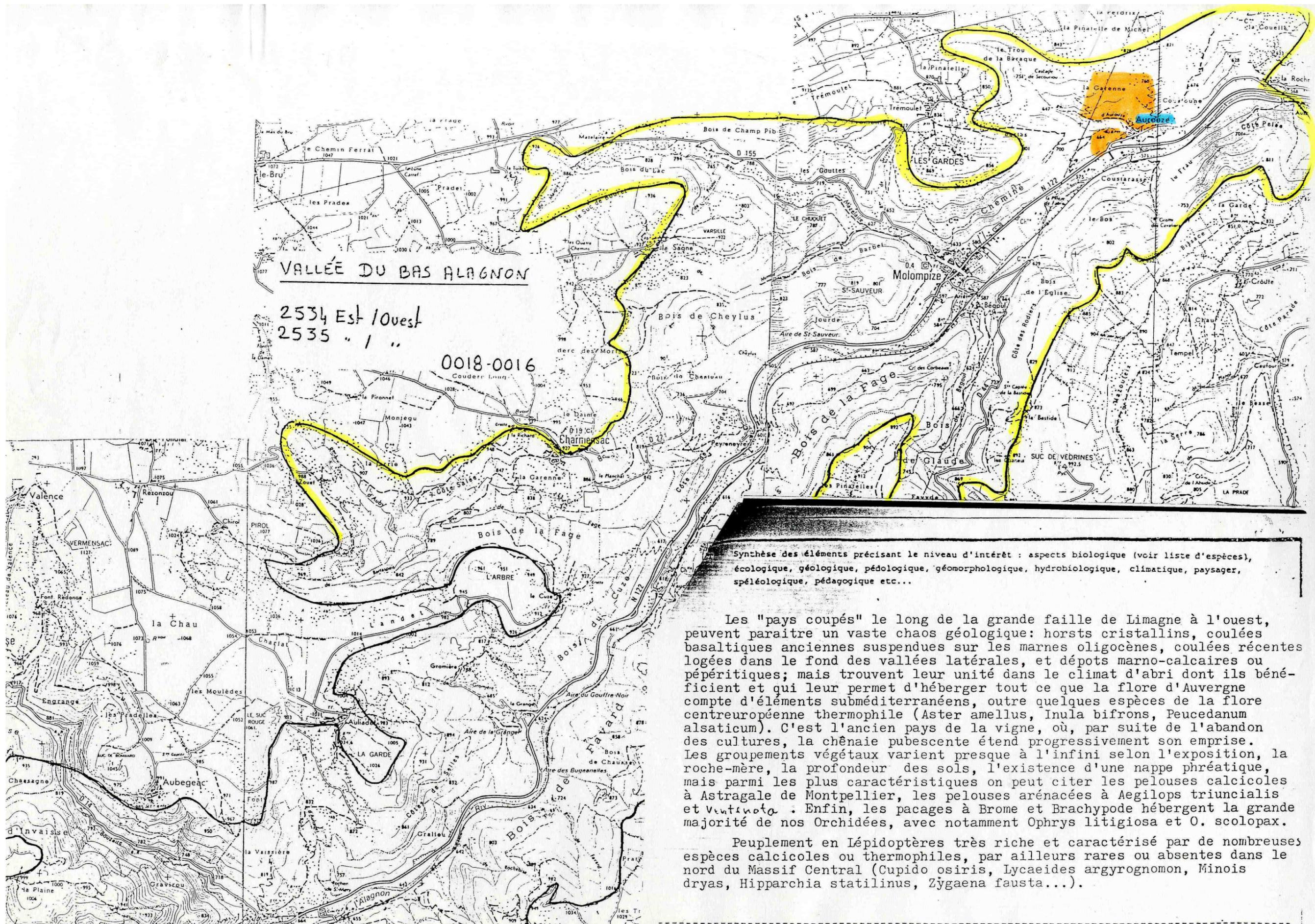
Site classé : néant

Site inscrit : néant

Protection particulière : néant
réserve naturelle
zone de protection
secteur sauvegarde

Monument historique classé ou inscrit disparu : néant





Synthèse des éléments précisant le niveau d'intérêt : aspects biologique (voir liste d'espèces),
 écologique, géologique, pédologique, géomorphologique, hydrobiologique, climatique, paysager,
 spéléologique, pédagogique etc...

Les "pays coupés" le long de la grande faille de Limagne à l'ouest, peuvent paraître un vaste chaos géologique: horsts cristallins, coulées basaltiques anciennes suspendues sur les marnes oligocènes, coulées récentes logées dans le fond des vallées latérales, et dépôts marno-calcaires ou pépéritiques; mais trouvent leur unité dans le climat d'abri dont ils bénéficient et qui leur permet d'héberger tout ce que la flore d'Auvergne compte d'éléments subméditerranéens, outre quelques espèces de la flore centreuropéenne thermophile (Aster amellus, Inula bifrons, Peucedanum alsaticum). C'est l'ancien pays de la vigne, où, par suite de l'abandon des cultures, la chênaie pubescente étend progressivement son emprise. Les groupements végétaux varient presque à l'infini selon l'exposition, la roche-mère, la profondeur des sols, l'existence d'une nappe phréatique, mais parmi les plus caractéristiques on peut citer les pelouses calcicoles à Astragale de Montpellier, les pelouses arénacées à Aegilops triuncialis et Vicia villosa. Enfin, les pacages à Brome et Brachypode hébergent la grande majorité de nos Orchidées, avec notamment Ophrys litigiosa et O. scolopax.

Peuplement en Lépidoptères très riche et caractérisé par de nombreuses espèces calcicoles ou thermophiles, par ailleurs rares ou absentes dans le nord du Massif Central (Cupido osiris, Lycaides argyrognomon, Minois dryas, Hipparchia statilinus, Zygaena fausta...).

10c
POSTE

Le Cantal Pittoresque 522
AUROUZE et les ruines du Château

1908
Fraisinet en photo
12 Mai

